



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

A 34

Question écrite n° 55627

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer quant au caractère prioritaire de la réalisation du prolongement de l'autoroute A 34 vers la Belgique permettant ainsi de constituer une liaison européenne desservant les Ardennes. À cet effet un bureau d'études a été missionné afin d'élaborer l'avant-projet préalable au lancement de l'enquête publique. Il lui demande la confirmation de l'engagement de l'État envers ce projet vital pour le désenclavement du département ainsi que la date à laquelle la déclaration d'utilité publique sera effective.

### Texte de la réponse

Le prolongement de l'autoroute A 34 vers la Belgique fait partie des projets prioritaires du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. L'avancement de ce projet s'inscrit dans le cadre fixé par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 18 décembre 2003 au cours duquel des objectifs ont été fixés. La mobilisation des services de l'État a permis de respecter les délais annoncés. L'enquête publique a été lancée le 11 juillet dernier et la déclaration d'utilité publique pourrait être ainsi prononcée avant la fin de l'année 2006.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55627

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** équipement

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 2005, page 474

**Réponse publiée le :** 8 novembre 2005, page 10382